



Date de Convocation	L'an deux mille dix neuf
29/03/2019	Le vendredi 5 avril à 20 heures 30
	Le Conseil municipal
Date d'affichage	légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique
29/03/2019	sous la présidence de Mme Nathalie THEBAULT, Maire
	Etaient présents: B.CANU – JM.COURVALET – JP.SPENNEL -
	B. KARPOFF – C.DUBOIS – V.GRANDET - JC.QUILLET -
	F.CHOUBEIR - T.VENDROUX
En exercice	13
Présents	10
Votants	11
	Formant la majorité des membres en exercice
	Absents: L.BOU CART (Pouvoir à F.CHOUBEIR) -
	JC.BOURNE CHASTEL - C.KELLER

M. Jean-Michel COURVALET a été élu secrétaire.

En préambule, Mme le Maire informe que :

- le pylône de téléphonie mobile est installé. Des essais de transmission sont en cours.
- la parcelle Bourillon pour l'abribus à Sainte Austreberte a dû être bornée à nouveau, les bornes initiales ayant été labourées.
- le tracteur et le broyeur sont commandés.
- la soirée de la femme a réuni une centaine de personnes et Mme le Maire remercie les participantes.
- M.Quillet informe le conseil que le crédit agricole versera 10 000 € à l'ASALF pour la création de la maquette 3D et que le film de présentation sera réalisé à Saint-Denis le Ferment.
- Eclairage public : sur le dysfonctionnement en centre bourg, un point sera fait avec le directeur de la STPEE.
- Travaux rue des Gruchets : suite à une réunion avec le cabinet d'études ALISE, Mme le Maire fait le point sur les travaux qui seront réalisés pour la consolidation du talus et les aménagements en amont.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 mars 2019 :

Après lecture du compte rendu, le Conseil Municipal l'adopte à l'unanimité.

Approbation du Compte Administratif et du compte de gestion 2018 :

Lecture est faite du Compte Administratif 2018 dont les résultats sont les suivants :

Fonctionnement

Dépenses	289 470,78 €
Recettes	327 912,12 €

Excédent de clôture :	38 441,34 €
Excédent reporté 2017 :	37 908 €
Excédent total :	76 349,34 €

Investissement

Dépenses	55 943,23 €
Recettes	106 821,70 €



Excédent de clôture :	50 878,47 €
Excédent 2017 :	61 621,83 €
Excédent total :	112 500,30 €

Excédent total cumulé : 188 849,64 €

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le Compte Administratif et le compte de gestion 2018.
M. Choubeir, en charge des finances, remercie Mme le Maire pour les efforts réalisés dans les dépenses de fonctionnement.

Adoption du Budget Primitif 2019 :

Mme le Maire présente le Budget Primitif suivant :

En fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 328 241 €, et en investissement à 255 524 €.

Le Conseil Municipal a voté les subventions suivantes :

- Association des anciens combattants	200 €
- Coopérative scolaire	1480 €
- Association Entre les lignes	400 €
- ASALF	150 €
- Restos du cœur	75 €
- Amicale des sapeurs-pompiers de Gisors	75 €
- Fondation du patrimoine	50 €
- La compagnie du silence (Théâtre)	200 €
- Association les animaux du 27	110 €
- Association lou margot	110 €
- Ligue contre le cancer	50 €
- Participation 50% transport scolaire	1 555 €
- Union Sportive d'Etrépagny	75 €

Soit un total de subventions de 4 530 €.

Les investissements suivants ont été votés :

- Aménagement du cimetière : 41 198 €
- Modification du Plan Local d'Urbanisme : 5 400 €
- Restauration chapelle sainte Austreberte : 15 649 €
- Signalétique : 1 000 €
- Bâche à incendie : 5 000 €
- Téléphonie mobile : 3 229 €
- Sécurisation des abords salle des fêtes : 12 853 €
- Réfection boiseries extérieures salle des fêtes : 6 600 €
- Enfouissement réseaux le Gruchet : 19 501 €
- Enfouissement réseaux Sainte-Austreberte : 21 334 €
- Logiciel cartographie cimetière : 1 451 €
- Horloges astronomiques : 767 €
- Etude ruissellement le Gruchet : 5 985 €
- Fonds de concours voirie 2018 : 4 468 €



- Remise en état talus le Gruchet : 10 000 €
- Etude hydrologique douce : 16 106 €
- Achat d'un tracteur : 25 000 €

Soit un total d'investissements de 195 541 €.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des 3 taxes communales. Après en avoir délibéré, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif 2019.

Questions diverses :

- Elections européennes : Mme le Maire rappelle que le scrutin se déroulera le dimanche 26 mai prochain. De nouvelles cartes seront éditées pour l'ensemble des électeurs.
- M. Courvalet informe le conseil qu'il va probablement démissionner en juin prochain suite à la vente de sa maison. Mme le Maire le remercie pour le travail réalisé et son sens pour l'intérêt général.

La séance est levée à 22h15.